

Situation du chômage à fin mars 1924

Objekttyp: **Index**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **16 (1924)**

Heft 5

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

fusé à réengager ces ouvriers une fois la grève des ouvriers meuniers terminée. Toutes les tentatives de conciliation étaient restées sans succès.

Depuis quelques semaines, le conseil d'administration de cette maison a consenti à revenir sur sa décision. Une partie des ouvriers en cause furent de nouveau réengagés; les plus âgés furent pensionnés. Ensuite, la maison donna l'assurance qu'en cas où elle aurait besoin de main-d'œuvre, elle embaucherait d'abord les ouvriers qui participèrent à la grève. Les causes qui avaient provoqué le boycottage se trouvaient ainsi liquidées. L'Exécutif de l'Internationale a levé le boycottage et profite de l'occasion pour remercier sincèrement la classe ouvrière organisée et les consommateurs pour le service qu'ils lui ont rendu.



Etranger

Allemagne. La commission de l'Union générale des syndicats allemands a décidé, en vertu d'une communication du *Journal syndical*, d'engager une action, pour donner suite au désir populaire, en faveur de la journée légale de huit heures. A cet effet, une commission de cinq membres a été nommée; celle-ci a pour tâche de s'occuper de toutes les questions relatives à cette action ainsi que d'examiner les frais que cela occasionnera, et de soumettre des propositions appropriées à la prochaine séance de la commission.

Autriche. Nous extrayons les indications suivantes du rapport d'activité pour 1923 de la commission syndicale d'Autriche:

Dans un premier chapitre, il est donné une image de la situation économique en général. Le programme d'assainissement élaboré par Seipel voulait soi-disant répartir les charges sur toutes les classes de la population; mais, en réalité, on s'aperçoit que la classe ouvrière est la seule à porter le fardeau. La réduction de 64,000 employés d'Etat qui fut opérée et la crise économique qui en découla en sont la preuve. Au commencement de l'année, on comptait 200,000 chômeurs environ; ensuite ce chiffre descendit à 109,000 jusqu'en octobre. Et depuis octobre à la fin de l'année, le nombre des chômeurs s'accrut de nouveau et atteignit 127,000, dont 98,000 furent entretenus uniquement par la ville de Vienne. En même temps que la situation économique s'aggravait, la réaction politique devenait de plus en plus arrogante, et ce n'est que grâce aux puissantes organisations syndicales que les ouvriers purent maintenir leurs positions.

Les autres chapitres du rapport sont consacrés à l'intervention de la commission syndicale pour la conclusion de contrats collectifs, à des questions de politique sociale et à des affaires économiques et politiques générales. Un grand travail fut effectué dans le domaine de l'éducation; de petits manuels pratiques à l'intention des conseils d'ouvriers furent édités. Le tirage du journal de la commission syndicale *Travail et Economie* réussit à être porté, au cours de l'année de gestion, à 18,000 exemplaires.

Les effets de la crise eurent également une répercussion sur le nombre de membres; en se basant sur le nombre de cotisations versées, l'effectif de l'organisation centrale était de 714,115 membres à fin 1923 (1922: 850,394). Le rapport traite ensuite principalement des

relations internationales, de l'activité de l'administration et des opérations de caisse. La commission syndicale enregistra en recettes une somme de 1,038,155,752 couronnes et une somme de 868,822,193 couronnes en dépenses; elle dispose donc ainsi d'un solde de plus de 169,333,559 couronnes.

Roumanie. Le *Bulletin syndical*, l'organe du Conseil syndical des fédérations d'ouvriers de Roumanie, renseigne sur l'activité des syndicats roumains en 1923. Ainsi, il s'y trouve de très intéressantes constatations sur l'organisation des ouvriers roumains occupés dans les ports, qui comprend 13 groupes professionnels à huit endroits et compte 4242 membres. La fédération déclencha 13 mouvements en 1923, dont 11 aboutirent avec succès. L'effectif de la Fédération des ouvriers du fer, des métaux et de l'industrie chimique passa de 16,587 à 11,968 membres. Cette diminution est le résultat du travail de scission pratiqué par les communistes. Malgré cela, une recrudescence du nombre de membres se fait déjà sentir. La Fédération roumaine des relieurs comptait, à fin 1923, 6 sections avec 300 membres en chiffre rond. La sévère attitude du gouvernement réactionnaire rend la propagande syndicale très difficile.



Situation du chômage à fin mars 1924

Industries	Chômeurs		Secours
	totaux	partiels	
Alimentation et boissons	356	48	41
Vêtement et cuir	437	816	36
Bâtiment et peinture	3,404	36	149
Bois et verre	375	—	35
Textile	2,107	4,707	637
Arts graphiques et papier	375	—	52
Métallurgie, électricité	2,146	1,296	427
Horlogerie, bijouterie	812	239	506
Commerce	1,543	20	352
Hôtels, cafés, pensions	1,307	—	—
Autres professions	2,250	734	93
Personnel sans connaiss. prof.	6,268	268	1,144
Total pour la Suisse	21,380	8,164	3,472
Total février 1924	27,120	11,985	5,135
» décembre 1923	26,873	12,800	4,414
» octobre 1923	24,013	14,662	3,397
» août 1923	22,554	13,507	3,655
» juin 1923	25,583	13,585	4,979
» mai 1923	30,288	15,640	7,900
» avril 1923	35,512	17,767	11,015
» février 1923	52,734	21,791	21,856
» décembre 1922	53,463	20,429	21,420
» octobre 1922	48,218	21,585	16,581
» août 1922	51,789	25,538	16,467
» juin 1922	59,456	30,629	23,242
» avril 1922	81,868	39,249	41,013
» février 1922	99,541	46,701	56,057
» décembre 1921	88,967	53,970	47,367
» octobre 1921	74,238	59,835	39,072
» août 1921	63,182	74,309	33,782
» juin 1921	54,650	80,037	31,276
» avril 1921	47,949	95,374	27,280
» février 1921	41,549	84,653	20,098
» décembre 1920	17,623	47,636	6,045